

2P ALCY
Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 42 rue Salvador Allende – 62220 CARVIN
993 441 351 RCS ARRAS

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE EN DATE DU 10 NOVEMBRE 2025

L'an deux mil vingt cinq, le 10 novembre,
Au siège social,

La société 2P HOLDING, représentée par Monsieur Paul PISCHEDDA, son gérant, associée unique de la société 2P ALCY, a pris les décisions ci-après, concernant les points suivants :

- **Transfert du siège social ; modification corrélative des statuts,**
- **Modification de l'intitulé du Titre IX des statuts, et suppression des articles 31 à 33,**
- **Pouvoir pour les formalités.**

PREMIÈRE DÉCISION

L'associée unique décide de transférer le siège social de CARVIN (62220), 42 rue Salvador Allende, à ANNAY (62880), 53 Rue Joseph Mattei, à compter du 13/11/2025.

En conséquence, l'associée unique décide de modifier ainsi qu'il suit l'article 4 des statuts :

« *ARTICLE 4 – SIEGE SOCIAL*

Le siège social est fixé à ANNAY (62880), 53 Rue Joseph Mattei. »

Le reste de l'article est sans changement.

DEUXIÈME DÉCISION

L'associée unique décide de modifier l'intitulé du Titre IX des statuts en « NOMINATION DU PREMIER PRESIDENT », et de supprimer les articles 31 à 33 (incorrectement numérotés 30 à 32).

TROISIÈME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

2P HOLDING
représentée par Paul PISCHEDDA
Associée Unique

